



Commune de Reuil en Brie

Compte rendu du Conseil Municipal du 29 Avril 2011

Présents: Patrick ROMANOW, Pascal CARBUCCIA, Dominique BANCHEREAU, Sophie CORNILLET, Lucien DUBOIS, Denis GEOFFROY, Francis MOIGNOT, Claude ROBBE, Françoise SADKOWSKI, Max VAUSSARD

Absentes excusées : Yvelise BITOUN ;

Catherine RIEHL qui a donné pouvoir à Lucien DUBOIS ;

Martine GOSSART qui a donné pouvoir à Max VAUSSARD.

La séance commence à 20h30 Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour

1. Lecture pour approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 23 mars 2011

Adopté à l'unanimité.

2. Approbation du compte de gestion 2010 du Percepteur

Monsieur le Maire expose les données aux membres du Conseil

Adopté à l'unanimité.

3. Vote du Compte Administratif 2010

Monsieur Lucien DUBOIS expose les résultats aux membres du Conseil.

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur le Maire n'assiste pas à la délibération et ne participe pas au vote de ce point de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

4. Affectation des résultats 2010

Monsieur Lucien DUBOIS expose les affectations aux membres du Conseil.

Le résultat (positif) de fonctionnement est affecté à hauteur de 100 000€ en réserve Investissement et 160 900€ en report Fonctionnement.

Adopté à l'unanimité.

5. Vote des 4 Taxes 2011

Monsieur Lucien DUBOIS procède à un exposé détaillé des différentes taxes dont les tableaux et documents annexes ont été remis aux membres du Conseil.

En termes de présentation, et suite à la réforme de la fiscalité des collectivités, il est précisé que le taux communal de la taxe d'habitation reprend désormais le taux départemental et que la CFE (Contribution Foncière des Entreprises) remplace partiellement la Taxe Professionnelle. En contrepartie, la Commune subira un prélèvement pour le GIR (Garantie Individuelle de Ressources).

Il est proposé une augmentation des taux de 2% pour consolider les ressources de la Commune.

Adopté à l'unanimité

6. Vote des Subventions

Monsieur le Maire fait part des demandes reçues.

Après débat au sein du Conseil, il est précisé que les subventions ne seront versées qu'après demande écrite et production, le cas échéant, du bilan financier 2010. Le budget global de 5 000€ est affecté comme suit :

CCAS 2 000€, D'Art D'Art 1200€,
Les Ecuireuils 300€, diverses délibérations
1 500€.

Adopté à l'unanimité.

7. Vote du Budget 2011

Monsieur le Maire expose les différentes composantes des sections Fonctionnement et Investissement et la volonté de maintenir un budget équilibré tout en renforçant les capacités d'investissement pour les projets à venir.

Le budget global 2011 est équilibré et s'établit comme suit :

- Fonctionnement : 727 937 €
- Investissement : 292 407 €
- Total : 1 020 344 €

Adopté à l'unanimité.

8. Augmentation du prix de repas de cantine

Il est proposé de porter le prix du ticket cantine à 3,25€

Adopté à l'unanimité.

9. Augmentation du prix de l'étude

Monsieur le Maire indique que le prix de l'étude doit être rééquilibré pour faire face aux charges engendrées par ce service.

Après concertation, il est décidé de porter le prix mensuel de l'étude à :

- Enfants de Reuil : 29€ pour 1 enfant et 47€ pour 2 enfants.
- Enfants de Luzancy : 40€ pour 1 enfant et 62€ pour 2 enfants

Adopté à l'unanimité moins une abstention.

10. Augmentation de la participation aux frais administratifs de la Cantine

Il est proposé de porter la participation à 9€ par an.

Adopté à l'unanimité.

11. Augmentation du prix de location du Foyer de l'Amitié

Il est proposé la grille de tarification suivante :

Période 01/05 au 30/09 (été)

Week-end ordinaire :

Habitants de la Commune : 180€

Habitants hors commune : 250€

Associations extérieures : 250€

Long week-end :

Habitants de la Commune : 270€

Habitants hors commune : 375€

Associations extérieures : 375€

Jour de semaine pour les habitants de la Commune uniquement : 50€

Gratuit pour les Associations Communales du lundi au jeudi.

Période 01/10 au 30/04 (hiver)

Week-end ordinaire ;

Habitants de la Commune : 200€

Habitants de l'extérieur : 270€

Associations extérieures : 270€

Long week-end :

Habitants de la Commune : 300€

Habitants de l'extérieur : 405€

Associations extérieures : 405€

Jour de semaine pour les habitants de la Commune uniquement : 60€

Gratuit pour les Associations Communales du lundi au jeudi.

Adopté à l'unanimité.

12. Points divers.

- Françoise SADKOWSKI demande s'il est possible de poser un panneau « Voie sans issue » rue Gambetta.
- Denis GEOFFROY fait un point sur la taille des arbres et haies ainsi que sur la voirie à Bréau.



- Pascal CARBUCCIA indique qu'il réunira prochainement la Commission Travaux pour le plan d'engagement des dépenses 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 45.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 3 mai 2011 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 9 mai 2011

Le Maire,
Patrick ROMANOW

